



Elections à la
Commission Administrative Paritaire Nationale
Scrutin du 3 décembre 2002

ATTENTION : CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE

CHARGÉS D'ENSEIGNEMENT d'Education Physique et Sportive

Avec le SNEP, un projet pour les jeunes, l'EPS et tous ses personnels

Des signes persistants montrent que l'EPS reste un besoin largement exprimé par les jeunes, les parents, l'opinion. Nos interventions ont permis de faire valoir des exigences sur le contenu des programmes, des examens, pour des implantations nouvelles d'équipements ... Cela reste pourtant encore insuffisant. Notre ambition est de poursuivre ces efforts, notamment sur les conditions d'enseignement, pour que chacune, chacun puisse exercer pleinement son métier, en toute sérénité et sécurité.

❶ D'abord un projet exigeant pour tous les jeunes

Le service public est au cœur de notre projet éducatif ; il doit mieux accueillir tous les jeunes et garantir leur réussite. L'EPS et le sport scolaire doivent mieux y contribuer car il n'est pas de formation complète qui n'intègre l'apport de la culture des activités physiques, sportives et artistiques. Donner du corps aux études, voilà notre exigence.

❷ Au cœur du métier

Le SNEP anime en permanence le débat sur toutes les questions professionnelles et corporatives. Il intervient sur tout ce qui concerne le développement de l'EPS, du sport scolaire et universitaire, sans se cantonner au refus systématique, mais en explicitant ses exigences pour convaincre de leur intérêt les jeunes, l'école, la société. Cet engagement constant est nécessaire : sans lui, pas de reconnaissance sociale et gouvernementale, pas de progrès.

❸ Solidarité, justice, efficacité

Avoir des élus porteurs des revendications de la profession, en toutes circonstances, sachant résister aux pressions administratives ou locales, est essentiel pour être crédible et écouté. Avoir des élus défenseurs de chacune et chacun dans une approche juste des droits et devoirs de tous, imposant la transparence, l'égalité de traitement, exposant publiquement leurs choix et rendant compte de leurs interventions. Voilà nos règles de conduite, notre code éthique, notre conception du paritarisme.

❹ Une ambition pour les C.E. d'EPS : revaloriser et rendre attractif le métier d'enseignant

➤ Le SNEP, avec la profession, est intervenu de façon permanente pour la mise en place d'un plan d'intégration dans le corps des professeurs d'EPS (avec un véritable reclassement et l'abaissement du barrage statutaire) et l'élargissement des voies promotionnelles du corps (augmentation des contingents hors classe et classe exceptionnelle avec raccourcissement de la durée de passage des derniers échelons).

Cette activité a permis - pour la rentrée 2002 - le doublement des promotions hors classe et classe exceptionnelle par rapport à l'an passé. Elle a conduit à l'ouverture de négociations, aboutissant à un protocole visant, sur 3 ans, à :
- la mise en extinction de la classe normale par accès de tous à la hors classe

(Suite au verso)



F.S.U.

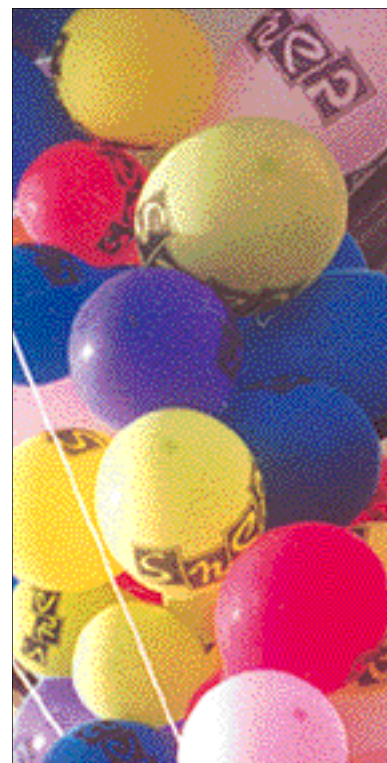
**Les élus du SNEP à vos côtés
pour votre défense individuelle et collective**



- l'extension des possibilités d'accès à la classe exceptionnelle
- la réduction des durées d'ancienneté requises pour accéder aux 4ème et 5ème échelons de la classe exceptionnelle.

L'action collective doit contraindre le nouveau gouvernement à entendre les revendications des C.E d'EPS et, en tout état de cause, à concrétiser sans délai les engagements pris.

- Réduire le temps de travail des C.E d'EPS (18 heures hebdomadaires comprenant le forfait AS), avec intégration de la concertation et des tâches nouvelles du métier.
- Obtenir de nouveaux droits pour les fins de carrière : allègement du service, élargissement des conditions d'accès à la CPA, pérennisation du CFA.
- Garantir que les évolutions de carrière, les mutations, les rémunérations, les problèmes individuels seront traités dans le respect du droit (statuts, règles nationales, égalité hommes-femmes...) conformément aux intérêts des personnels et du service public.
- Assurer une meilleure mobilité géographique pour tous dans le cadre d'un nouveau mouvement national, dans le strict respect de barèmes rééquilibrés. Veiller à la mixité des équipes pédagogiques.
- Améliorer les conditions de travail pour tous : combattre les services éclatés, les heures supplémentaires imposées, les effectifs trop lourds, les emplois précaires.
- Favoriser la reconversion professionnelle : augmenter les congés de formation, rétablir les congés de mobilité, ouvrir de réelles possibilités de reclassement.
- Contribuer à toutes les actions qui viseront à développer notre protection sociale, défendre nos retraites et leur régime par répartition : retraite à taux plein à 60 ans sur la base des 37,5 annuités.
- Agir contre la pénalisation excessive du métier et défendre les collègues injustement poursuivis.



⑤ Le métier au cœur

Le SNEP, avec la profession, doit " imposer l'EPS " à chaque gouvernement :

- Recruter, chaque année, 2 000 nouveaux professeurs d'EPS pour compenser tous les départs à la retraite et faire face aux besoins.
- Intervenir pour la création d'installations sportives au sein ou à proximité immédiate des établissements scolaires et universitaires et pour toutes les réhabilitations nécessaires.
- Contribuer à un nouveau développement du sport scolaire et universitaire.
- Etablir un plan d'urgence pour améliorer les conditions d'enseignement, de formation et d'animation dans l'enseignement supérieur et les IUFM.
- Rassembler et impliquer la profession sur tout ce qui concerne les programmes et examens, en s'appuyant sur les compétences des enseignants.
- Développer les qualifications des enseignants d'EPS par une formation initiale allongée et améliorée et une formation continue répondant aux attentes des collègues et aux enjeux vrais de l'Ecole.
- Reconnaître et valoriser les fonctions particulières (conseillers pédagogiques, responsabilités UNSS, formation continue ...) par l'attribution de bonifications indiciaires ou décharges de service.

Par ailleurs, le SNEP se prononce pour un véritable service public des APS. Il entend continuer à développer une approche critique du phénomène sportif et contribuer au développement d'un sport humaniste et aux débats et initiatives de rénovation des pratiques.

⑥ Tous ensemble pour progresser

OUI, l'Education Nationale doit être ce grand service public qui structure notre pays, participe de son dynamisme économique, culturel, social et international et assure l'égalité d'éducation dans notre pays.

Le SNEP a l'ambition de participer à tous les combats pour une formation complète de tous les jeunes, pour promouvoir la fonction enseignante en lui garantissant un statut, des missions et des rémunérations conformes à ces objectifs.

Le SNEP a un bilan ; c'est aussi le vôtre. Ce sont vos actions, vos convictions que nous avons portées ensemble avec et dans une fédération dynamique, la FSU. Avec elle, nous devons engager le rassemblement de tous ceux et celles qui luttent pour une société plus juste et contre une mondialisation sous tutelle marchande et libérale.

Restons rassemblés, plus largement encore, et, par le débat et les décisions communes, partageons nos idées.

Ensemble, ...le métier au cœur, ...au cœur du métier

VOTEZ  

Votez liste entière sans ajout ni rature